

# MOTS CLÉS

Appuyez sur un mot

Racisme

Ethnocentrisme

Organisation  
Coloniale

Commerce  
Triangulaire

Racialisation

Discrimination  
Systemique

# RACISME

Le racisme existe sous différentes formes. Dans la littérature, on trouve les termes de racisme culturel, symbolique, idéologique, ethnisme, etc. Dépendamment de ce que les auteur.trice.s souhaitent traiter comme sujet.

Quelles que soient ces formes, le racisme renvoie à des représentations de la différence phénotypique construite sur une hiérarchisation naturelle des peuples héritée des organisations colonialistes et esclavagistes. Les concepts les plus souvent entendus (racisme institutionnel, systémique ou structurel), qui supportent chacun leur lot de critiques, démontrent que la manifestation du racisme est complexe et son analyse doit intégrer une articulation des dimensions individuelle, collective et structurelle.

RETOUR





# RACISME

**Le racisme institutionnel** est un concept des milieux militants qui apparaît à la fin des années 60 aux États-Unis avec les travaux de Stokely Carmichael et Charles Hamilton. À l'époque, l'usage de ce concept permet de montrer que les pratiques institutionnalisées (particulièrement dans l'éducation), au-delà d'un racisme individuel, induisent des discriminations et de fait des inégalités sociales pour les personnes noires. La critique de ce concept repose notamment sur le fait d'une séparation entre l'individuel et l'institutionnel qui porterait à croire à un racisme sans acteur dans l'institution.

**Le racisme systémique** est un concept qui va davantage regrouper à la fois les interactions humaines et les processus structurels. En d'autres termes, les interactions entre individus vont participer à propager des « micro-iniquités » ( De Rudder, 1995) envers les personnes racisées. Quant aux processus structurels, ils propagent les iniquités de manière normative et invisible à travers les règles de fonctionnement.



RETOUR





# RACISME

**Le racisme structurel** réfère aux processus macrosociaux arrimés aux rapports de pouvoir qui touchent les personnes racisées. Il se rapproche du racisme institutionnel et les mêmes critiques peuvent lui être portées.

**Le racisme individuel** se base sur des préjugés construits sur des représentations issues des rapports coloniaux. Il ne peut donc être analysé uniquement au niveau de l'individu sans prendre en considération un cadre social et historique.



RETOUR



## Pour en savoir plus

Balibar, É. (2007). Racisme et nationalisme. Dans É. Balibar et I. Wallerstein (dir.), *Race, nation, classe : Les identités ambiguës* (54-92). Paris, Éditions La Découverte.

De Rudder, V. (2000). Racisme adjectivé. *Pluriel Recherches : vocabulaire historique et critique des relations inter-ethniques*, (6-7), 114-120.

Dhume, F. (2016) . Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? Reformuler l'approche critique. *Migrations Société*, 163(1), 33-46.

Memmi, A. (1994). *Le racisme* (2e éd.). Paris, Éditions Gallimard.



RETOUR



# ETHNOCENTRISME

## Ethnicité

Par son étymologie grecque, l'ethnicité signifie l'appartenance à un peuple. Selon Weber, l'ethnicité est une croyance subjective à une communauté d'origine. Elle est une construction sociale et n'est pas nécessairement liée à la possession de traits phénotypiques communs. Tout le monde appartient au moins à un groupe ethnique. Par exemple, les personnes descendantes des Canadiens-français pourraient être un groupe ethnique.

Mais le terme ethnicité est surtout utilisé dans le rapport EUX/NOUS, pour désigner la personne étrangère, migrante et racisée. L'emploi de ce terme est donc sujet à controverse car il renvoie à son origine inscrite dans l'époque coloniale.

RETOUR





# ETHNOCENTRISME

## Ethnocentrisme

Étymologiquement, le terme signifie « centrer sur son peuple ». Le concept réfère à l'incapacité de se représenter ce qui ne nous ressemble pas. Cette posture existe chez tous les peuples. Elle s'exprime par la projection de modèles de référence pour comprendre l'Autre. La posture ethnocentrique devient problématique lorsqu'elle s'articule avec les processus de racisation en infériorisant de fait les modèles de référence des personnes perçues comme étrangères.



RETOUR





# ETHNOCENTRISME

## Eurocentrisme

L'eurocentrisme est une idéologie qui met l'Europe et l'Occident au centre d'une norme civilisationnelle, qui sous-tend la supériorité de l'Europe au niveau scientifique, technique, politique et culturel après 1789 (année de la révolution française). Le modèle européen s'inscrit comme visée ultime de civilisation universelle et par la suite de modernité. Cette vision s'est imposée par la colonisation au reste du monde qui adopte les standards européens. Les premiers écrits postcoloniaux en Français, comme ceux de Fanon ou Césaire, vont dénoncer cet eurocentrisme.



RETOUR





Pour en savoir plus

Cohen-Emerique, M. (2015). Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques. Paris, Presses de l'EHESP.

Fanon, F. (2015). Peau noire, masques blancs (2e éd.). Paris, Éditions du Seuil.

Hamisultane, S. (2017). L'institution de la place de l'étranger: entre personnel et professionnel.

Dans M. Otero, A-A. Dumais Michaud et R. Paumier (dir.), L'institution éventrée : de la socialisation à l'individuation. Québec, Presses de l'université du Québec.

Inglebert, H. (2014). Chapitre 34 - La question de l'eurocentrisme.

Dans H. Inglebert (dir.), Le monde, l'histoire: essai sur les histoires universelles (1109-1131). Presses Universitaires de France.

Mbembe, A. (2021, 17 mars). Notes sur l'eurocentrisme tardif. AOC.

Said, E. (1980). L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident. Paris, Éditions du Seuil.

Weber, M. (1995). Économie et société 1 : les catégories de la sociologie. Paris, Presses Pocket.



RETOUR





# ORGANISATIONS COLONIALES ET ESCLAVAGES

La colonisation européenne s'est répandue sur tous les continents. Les puissances d'Europe ont installé leur souveraineté sur le monde non-européen, ce qui leur a permis l'exploitation des ressources et l'asservissement d'une main d'œuvre locale.

Les organisations coloniales (elles ne sont pas homogènes et diffèrent en fonction des pays européens colonisateurs et des pays colonisés) sont influencées par la science des races dans le contrôle du développement des colonies. La légitimité des descendances issus de couple mixte et leur accès aux privilèges deviennent des enjeux centraux de pouvoir dans la politique sociale coloniale. Par exemple, les relations sexuelles avec les indigènes sont désignées par des discours racistes comme dangereuses et non morales. Les « frontières raciales » sont surveillées, car de ces mélanges dépend le pouvoir et donc l'accès aux ressources des « indigènes » que ce soit en Amérique, en Afrique et en Asie.

RETOUR





# ORGANISATIONS COLONIALES ET ESCLAVAGES

## En Amérique

Ainsi, « La colonisation fait de l'Amérique une « création » de l'Europe. Le Vieux Continent impose au Nouveau Monde sa civilisation et y exporte ses hommes par millions. Cette première possession du monde s'accompagne de l'effacement tragique des populations et des civilisations amérindiennes. L'expansion européenne d'après le milieu du XVIIIe siècle opère sur les régions où elle s'exerce des transformations d'un autre type. Désormais, la colonisation devient l'expansion de la révolution industrielle à travers la planète. En Asie et en Afrique, elle n'ébranle pas, comme en Amérique, les fondements démographiques des peuples soumis, mais véhicule des techniques nouvelles qui rongent les structures économiques et sociales en place » (Etemad, 2000)

A navigation bar at the bottom of the slide. It features a purple arrow pointing left on the far left, a red circle in the center, a red rectangular button with the word "RETOUR" in white capital letters in the middle, and a purple arrow pointing right on the far right.

RETOUR



# ORGANISATIONS COLONIALES ET ESCLAVAGES

## Au Canada

L'histoire du Canada est souvent dépeinte de telle manière que la nation y est perçue comme non raciste. Cette représentation occulte le fait que la colonisation s'est construite au prix d'une possession des terres qui a mené au génocide des Autochtones ainsi qu'à l'esclavage et à l'exploitation des personnes racisées.

L'esclavage (concernant les personnes autochtones et les personnes noires du commerce triangulaire) est légalisé en Nouvelle France du début du 18ème jusqu'au début du 19ème siècle.

Au 16ème siècle il y aurait eu entre 350 000 et 500 000 personnes autochtones présentes sur ce territoire.

Au 19ème siècle on estime qu'il en reste 100 000 à 125 000. Les politiques d'assimilation (Pensionnats autochtones, réserves) participent à ce que la Commission vérité et réconciliation a statué de génocide.



RETOUR





# ORGANISATIONS COLONIALES ET ESCLAVAGES

## Au Canada (SUITE)

Jusqu'au 20ème siècle, le Canada a favorisé l'entrée des personnes provenant des nations des deux peuples colonisateurs c'est-à-dire les Anglais et les Français. Le Canada mettra en place des critères de sélection qui priorisent une immigration principalement européenne, britannique et étasunienne, c'est-à-dire une immigration blanche. Certaines communautés se voient refuser l'entrée au Canada ou payer une taxe supplémentaire comme les Chinois, jusqu'en 1967.



RETOUR





Pour en savoir plus

Dua, E., Razack, N., et Warner, N. (2005). Race, racism and empire: reflections on Canada. *Social Justice*, 34(4), 1-10.

Fehmiu-Brown, P. (1995). La présence des Noirs dans la société québécoise d'hier et d'aujourd'hui. Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles et le ministère de l'Éducation du Québec.

Hamelin, L.-E. (1965). La population totale du Canada depuis 1600. *Cahiers de géographie du Québec*, 9(18), 159–167.

Hamisultane, S., Lee, E.O. et Caron, R. (2022). Covid-19, hyper vulnerabilities, silenced traumas and colonial scars: Social work scholars engaging in critical dialogue with racialized communities. Dans R. Lutz (dir.), *The coronavirus crisis and challenges to social development*. New York, Springer Press.

Mbembe, A. (2006). Qu'est-ce que la pensée coloniale : Entretien. *Revue Esprit*. Numéro Comprendre le monde qui vient.

Williams, D. W. (1989). *Blacks in Montreal 1628-1986 : An urban demography*. Montréal, Les Éditions Yvon Blais Inc.



RETOUR





# LE COMMERCE TRIANGULAIRE

Le commerce triangulaire est le commerce des esclaves provenant d'Afrique impliquant l'Europe ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud. Il connaît une intensification au 16ème siècle (même s'il commence un siècle auparavant) avec le développement de la colonisation et a duré trois siècles déportant entre 15 et 20 millions d'Africains, selon les estimations de l'ONU. Il provoqua la mort de millions d'entre eux.

RETOUR



# RACIALISATION

Racisation est le terme francophone pour désigner la racialisation qui provient du terme anglais racialization. Selon la littérature, qui ne fait pas consensus, on peut dire que le terme racisation désigne les processus socio-historiques par lesquels des groupes sont, et ont été, caractérisés comme appartenant à une race qui justifie un traitement inégal et discriminant.

RETOUR





# RACIALISATION

« L'inégalité raciale n'est pas naturelle, pas plus qu'elle n'est inhérente à la nature humaine. Au contraire, elle résulte des aménagements économiques, culturels et politiques d'une société. Elle est le produit d'une combinaison de constructions sociales selon lesquelles les races sont réelles, différentes et inégales, qu'on appelle la racialisation »

(Shawn Richard, président, Association des avocats noirs du Canada, CCC, 2018).



RETOUR



## Pour en savoir plus

Bilge, S. et Forcier, M. (2016). La racialisation. Revue de la ligue des droits et libertés [en ligne].

Chambre des communes du Canada (2018, février). Agir contre le racisme systémique et la discrimination religieuse, y compris l'islamophobie : rapport du comité permanent du patrimoine canadien.

Guillaumin, G. (2002). L'idéologie raciste (2e éd.). Paris, Éditions Gallimard.



RETOUR

A red rectangular button with the word "RETOUR" in white capital letters, positioned in the bottom center of the slide.



# DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE

**La discrimination, selon la Charte canadienne des droits et des libertés de la personne, se définit ainsi :**

Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit (article 10)

RETOUR